CER C'EST RÉUSSIR
CONDUIT'EN ROUTE
CHALON | GERGY | TOURNUS | CLUNY | ST GERMAIN | CUISERY

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux

Programme de formation

Durée : 7h minimum

Passerelle A2-A

Objectifs

Cette formation s'inscrit dans une démarche post-permis et a notamment pour objectifs :

- d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW
- de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW
- de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite

Déroulé

Notions théoriques (2h)

- Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs, sanctions
- Présentation : les élèves sont amenés à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto

Maniabilité hors circulation (2h)

- Adaptation à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...)
- Démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses

Pratique en circulation (3h)

- Réalisation d'un audit de 30 minutes minimum de la conduite principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action
- Etablissement d'un bilan comprenant : le ressenti de l'élève sur sa prestation ; un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW

Public visé et Prérequis

- Etre titulaire du permis A2 depuis 2 ans minimum
- La formation peut être suivie 1 mois avant la date du deuxième anniversaire de l'obtention du permis A2

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel

Programme de formation

Passerelle A2-A

Encadrement

- Enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière diplômé(e), de la mention “deux-roues” et titulaire d’une autorisation d’enseigner en cours de validité

Méthodes et Moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée de moyens multimédias
- Motos homologuées
- Equipement de radioguidage homologué
- Gilet de haute-visibilité portant la mention " moto-école "
- **Equipement de protection individuelle obligatoire apporté par le stagiaire :**
  - un casque de type homologué conformément à l'article R. 431-1 du code de la route
  - des gants homologués conformément à l'article R. 431-1-2 du code de la route
  - un blouson ou d'une veste manches longues
  - un pantalon ou d'une combinaison
  - de bottes ou de chaussures montantes, (les bottes en caoutchouc et les coupe-vent ne sont pas autorisés)
- Piste

Evaluation de la formation et Conditions de réussite

- L’assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur
- Évaluations théoriques et pratiques en continu

Sanction

- Remise de l’attestation de suivi de la formation

Programme de formation valable dans les auto-écoles CER Conduit’En Route

Nos Agences

CER C’EST RÉUSSIR

CONDUIT’EN ROUTE

CHALON | GERGY | TOURNUS | CLUNY | ST GERMAIN | CUISERY

CER Chalon
41, Place de Beaune
71 100 CHALON-SUR-SAÔNE
Agrément E 22 071 000 90

CER Cluny
45, Rue Prud’Hon
71 250 CLUNY
Agrément E 22 071 000 40

CER Gergy
10, Place Mugnier
71 590 GERGY
Agrément E 18 071 000 70

CER Saint-Germain
11, Place du Marché
71 370 SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN
Agrément E 23 071 000 20

CER Tournus
21, Place de l’Hôtel de Ville
71 700 TOURNUS
Agrément E 21 071 000 40

CER Cuisery
41, Rue petite Vigne des Louis
71 290 CUISERY
Agrément E 24 071 000 40